

# LE JOURNAL DU DPO

Julia Garcia de Barros - Stéphane Riffard

Janvier 2022

Vol. 10

## DANS CE NUMÉRO



### Un mot du DPO

### L'actualité en bref :

- Décision d'adéquation
- Santé
- Données de connexion
- Sanction Grindr

### Zoom sur :

La mise en place d'une plateforme de recensement des piratages informatiques et des cybercriminels : la Malware Information Sharing Platform - Police Judiciaire

### Contact :

service.dpo@manchenumerique.fr  
Service DPO, Manche Numérique  
235 rue Joseph Cugnot  
50000 SAINT LO

---

## UN MOT DU DPO



Bonjour tout le monde !

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes. J'en profite pour vous souhaiter une bonne année et qu'elle soit meilleure que la précédente.

Après un mois de pause, le journal reprend son activité. L'actualité a été assez riche récemment côté RGPD !

Bonne lecture 😊

---

## L'ACTUALITÉ EN BREF



**Décision d'adéquation** : Validation de la décision d'adéquation par l'Union Européenne pour la Corée du Sud. Elle considère que la Corée du sud présente des garanties de protection équivalentes au RGPD. Cela facilitera le transfert de données entre les deux entités ainsi que les relations commerciales.

**Santé** : Ouverture d'un droit d'opposition pour l'inscription au registre pour le suivi et la prévention du cancer. Le fait que des personnes refusent ce suivi pose des problèmes de prise en charge de la maladie et pour avoir des retours sur l'effectivité des traitements.



**Données de connexion** : Arrêt du Conseil Constitutionnel invalidant le régime actuel de réquisition des données de connexion lors des enquêtes préliminaires car il n'y a pas de contrôle par une autorité indépendante. L'abrogation est reportée au 31/12/2022 pour ne pas compromettre les enquêtes en cours.

**Sanction Grindr** : Sanction de Grindr par l'autorité norvégienne de 6,5 millions € pour l'absence de consentement pour la transmission de données à des tiers potentiellement identifiantes. Ils font référence à la revente de paquets de données concernant leurs utilisateurs à des tiers, dont l'usage ne peut être contrôlé.





## ZOOM SUR :

# LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE RECENSEMENT DES PIRATAGES INFORMATIQUES ET DES CYBERCRIMINELS : LA MALWARE INFORMATION SHARING PLATFORM - POLICE JUDICIAIRE

*Les piratages informatiques demeurent un sujet d'actualité, quand tout les jours de nouvelles attaques sont signalées ou de nouvelles failles logicielles sont dévoilées et exploitées par des hackers. Pour aider les forces de l'ordre dans la traque des cybercriminels, une base de données va être mise en place, la "Malware information sharing platform"(MISP) par la direction générale de la police nationale. Cette annonce se fait dans un contexte compliqué, avec la crise sanitaire qui bat toujours son plein.*

### L'objectif de la MISP (ou Malware information sharing platform):

L'arrêté du 22 décembre 2021 valide la mise en oeuvre de ce nouveau traitement de données personnelles, en précisant ses finalités, les données concernées et qui y aura accès.

Cette plateforme aura pour but de "renforcer l'efficacité des investigations en matière d'atteintes aux systèmes de traitements automatisés de données". Autrement dit, le but est de créer une base de données regroupant les données issues de procédures judiciaires relatives aux piratages informatiques ouvertes par la police ou la gendarmerie. Ils pourront ainsi les analyser et les exploiter dans le cadre d'autres procédures pour identifier des suspects.

Ce fichier contiendra les données d'identification des victimes ainsi que les données concernant l'attaque en elle-même. Les accès seront tracés et limités aux personnes habilitées dans le cadre de procédures judiciaires. Des données techniques issues de sources ouvertes comme des articles de sociétés d'antivirus pourront être récupérées pour alimenter le fichier.

La CNIL a rendu un avis globalement positif sur le projet d'arrêté. Elle recommande la réalisation d'une étude d'impact sur la vie privée pour mieux étudier les mesures de sécurités mise en place et les risques encourus. Elle relève aussi que les durées de conservations doivent être revues.

## La conséquence d'une hausse des cyberattaques :

La mise en place de ce fichier intervient dans le cadre d'une hausse du nombre de cyberattaques depuis plusieurs années, profitant de l'annonce régulière de failles critiques par les éditeurs de logiciels ou par le développement de techniques de piratage de plus en plus sophistiquées.

Les chiffres contenus dans les rapports de la CNIL concernant les violations de données et l'ANSSI sont sans équivoque.

En 2020, il y a eu 2287 signalements à l'ANSSI, soit 6 par jour. 759 étaient des incidents réels. Les ransomware sont en hausse de 255% depuis 2019, ils représentent une menace de plus en plus dangereuse. Ces actes sont le fait de 5 ou 6 groupes de pirates spécialisés selon le directeur de l'ANSSI.

La CNIL de son côté a travaillé sur un baromètre en 2021 en collaboration avec des partenaires. 52% des fuites de données provenaient des sources malveillantes dont 64,3% de piratages en ligne. 2 millions de personnes ont été touchées par ces fuites de données. Le nombre de violations de données est passé de 4,5 à 7 par jour depuis 2020. Ils expliquent ces chiffres par la hausse des usages numériques, des notifications de violations à la CNIL ainsi que le nombre d'attaques. Les pirates ciblent plus particulièrement les données sensibles ou à haute valeur ajoutée en s'attaquant aux domaines de la science, les Administrations, la finance et la santé.

## La crise sanitaire comme accélérateur :

La crise sanitaire a eu de nombreux impacts, que ce soit au niveau social, économique ou politique.

Les hôpitaux et les acteurs de la santé publique ont été particulièrement touchés car ils étaient et sont toujours en première ligne pour répondre aux demandes de soins et de vaccins. Cela demande beaucoup d'organisation pour faire face à une recrudescence d'activité, avec le covid qui revient en force et ses nouveaux variants qui apparaissent. En conséquence, ils doivent traiter plus de données sensibles et cela augmente les risques déjà existants. Les hackers l'ont bien compris et ils attaquent en masse ces infrastructures en sachant qu'ils feront beaucoup de dégâts. La trêve annoncée au début pour laisser les hôpitaux prendre en charge les patients a vite été levée et leurs attaques ont repris de plus belle.

Pour assurer une meilleure protection, l'ANSSI a désigné une centaine d'hôpitaux comme opérateurs de services essentiels avec des obligations accrues en matière de standards de sécurité. Le but est d'aider ces structures à améliorer leurs systèmes d'informations qui souvent présentaient des failles exploitables par les pirates.

De plus, la gravité de la crise sanitaire a justifié la création de traitements de données exceptionnels comme le contrôle des passes sanitaires, la base de données recensant les personnes vaccinées ou éligibles. Ces traitements, censés être temporaires, perdurent au vu du regain du virus qui justifie le maintien de cet état

d'urgence sanitaire.

### **La responsabilisation du gouvernement en matière de sécurité informatique :**

Cette crise a permis de mettre en lumière le défaut de sécurisation de nombreux systèmes d'informations, en particulier les entités publiques. Cela peut paraître étonnant, au vu de la sensibilité et de la masse de données personnelles qu'elles peuvent traiter. C'est le cas d'hôpitaux ou de mairies dont l'activité a été paralysée pendant plusieurs jours suite à des attaques, dans les pires des cas.

Deux exemples récents montrent clairement cette faiblesse. C'est le cas de la fuite massive de données de près de 1,4 millions de personnes issues de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Des données concernant l'identité des personnes et les tests covid effectués ont été divulguées en ligne. la CNIL a communiqué suite à cet incident pour rappeler comment réagir lorsque l'on fait partie des personnes concernées par la fuite de données et les principaux risques encourus.

La société Francetest a aussi fait l'objet d'une mise en demeure de la CNIL pour sécurisation insuffisantes des données de santé qu'elle collecte pour les pharmacies lors de la réalisation de tests de dépistage de covid.

Le gouvernement fait face à des critiques sur ses choix d'outils et de prestataires.

Ainsi il y a eu des débats concernant le choix du prestataire pour la plateforme de gestion des données de santé, le Health data hub. Le premier hébergeur choisi avait été Microsoft, pour être ensuite remplacé par Adista, une société française.

Le développement de l'application Tous anti covid a suscité beaucoup de méfiance de la part des citoyens. Elle répondait au besoin de gestion des certificats de vaccination et d'alerte en cas de contact avec une personne positive. Ses usages ont évolué avec l'ajout de la fonction de rappel comme un carnet de santé numérique. C'est un outil quasiment incontournable aujourd'hui même si beaucoup de personnes ont eu du mal à s'y faire.

Enfin il demeure la prépondérance des acteurs américains sur le marché des logiciels avec Google et Microsoft en tête de liste. Aucun accord n'a encore été trouvé pour remplacer le Privacy Shield attestant d'un niveau de protection équivalent des données aux Etats-Unis. La base légale pour travailler avec un prestataire américain n'est pas définie clairement, il est donc considéré comme un prestataire à risque. L'idéal serait de quitter le giron de ces géants pour des solutions européennes ou open source plus respectueuses des droits des personnes. C'est un pas qui est difficile à franchir pour de nombreuses personnes habituées à leurs outils actuels ainsi que pour des raisons techniques.

### **L'illustration par les sanctions de la CNIL :**

3,5 millions d'euros, c'est le montant total des sanctions infligées par la CNIL en 2021. Régulièrement, on retrouve comme motif le défaut de sécurisation des données, concernant les organismes privés et publics sans distinction.

Les pistes de contrôles envisagées pour 2022 sont la protection des données de santé, la gestion du télétravail et le recours à des services américains.

Pour conclure, il est nécessaire de renforcer la sécurité des systèmes d'information pour faire face aux attaques des groupes de hackers et des autres Etats. La France travaille dans ce sens avec le lancement du plan France relance. Il inclut un volet cybersécurité afin d'accompagner les organismes publics à monter en compétence sur le sujet et mieux se protéger. Il est aussi nécessaire de définir des stratégies communes avec les autres Etats membres de l'Union Européenne pour présenter un front uni.

---

## RÉFÉRENCES

Articles et références concernant la MISP-PJ :

- <https://www.usine-digitale.fr/article/la-police-se-dote-d-une-nouvelle-plateforme-d-identification-des-cybercriminels.N1171862>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044559727>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044561019>

Chiffres de la CNIL concernant les violations de données :

- <https://www.usine-digitale.fr/article/en-un-an-et-demi-le-nombre-de-violations-de-donnees-par-jour-est-passe-de-4-5-a-7.N1115024>
- <https://www.usine-digitale.fr/article/les-violations-de-donnees-personnelles-vont-doubler-en-2021-d-apres-la-cnil.N1141677>
- <https://2021.forum-fic.com/en/home/discover/our-publications.htm>

Rapport d'activité 2020 de l'ANSSI :

- <https://www.usine-digitale.fr/article/cybersecurite-l-anssi-alerte-sur-une-explosion-des-menaces.N1102619>
- <https://www.ssi.gouv.fr/agence/missions/rapport-dactivite-2020/>

Mise en demeure de la société Francetest :

- <https://www.cnil.fr/fr/covid-19-mise-en-demeure-societe-francetest-securisation-insuffisante-donnees-sante>

Fuite de données de l'AP-HP :

- <https://www.cnil.fr/fr/fuite-de-donnees-de-sante-ap-hp-que-pouvez-vous-faire-si-vous-etes-concerne>

Hébergement du Health data hub :

- <https://www.numerama.com/tech/711782-la-france-confirme-que-son-hub-de-donnees-de-sante-quittera-les-serveurs-de-microsoft.html>

Bilan des sanctions CNIL 2021 :

- <https://www.usine-digitale.fr/editorial/en-2021-le-total-des-sanctions-inflige-par-la-cnil-depasse-les-trois-millions-d-euros.N1172692>
- [https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil\\_-\\_4le\\_rapport\\_annuel\\_-\\_2020.pdf](https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil_-_4le_rapport_annuel_-_2020.pdf)

Plan France Relance :

- <https://www.ssi.gouv.fr/agence/cybersecurite/france-relance/>
- <https://www.gouvernement.fr/les-priorites/france-relance>
- <https://france-relance.transformation.gouv.fr/>

## SUPPLEMENT JEUX

Voyons voir ce que vous avez retenu de votre lecture.

Tous les mots sont extraits des articles, à vous de retrouver lesquels !

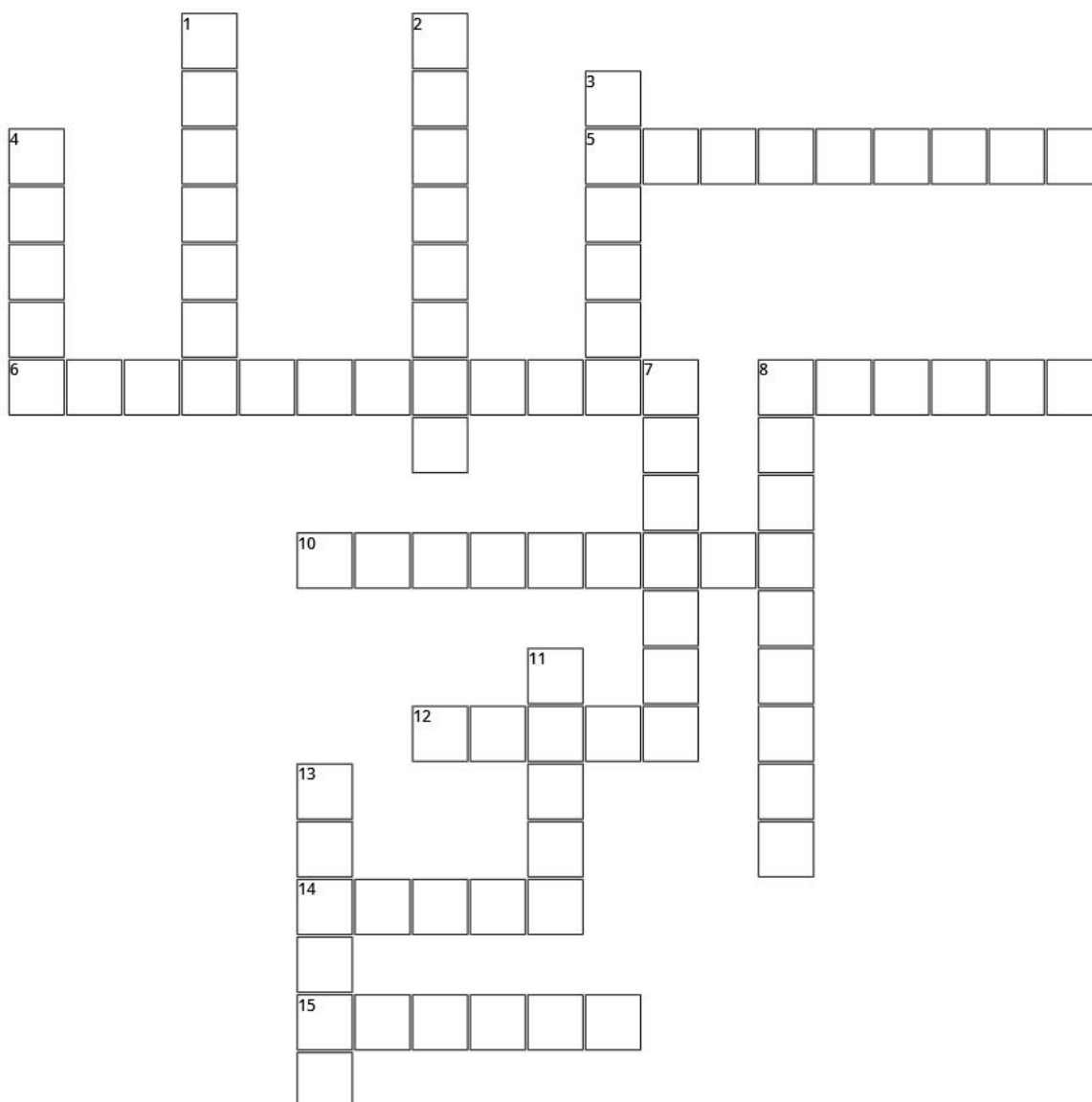
Vous trouverez aussi la solution pour le mois de novembre sur la page suivante

### Horizontal

5. sujet à débat
6. synonyme de remarquable
8. petit crabe
10. peut être notifiée à la CNIL
12. point d'esquisse
14. Chevaliers du mérite
15. sous le sapin

### Vertical

1. sacrifice pour les dieux
2. commerciale ou sentimentale
3. source d'énergie pour le Tardis à Cardiff
4. Cheers !
7. frères éclairés
8. lien entre deux machines
11. noire pour les plus aguerris
13. commence par un duo



# SUPPLEMENT JEUX

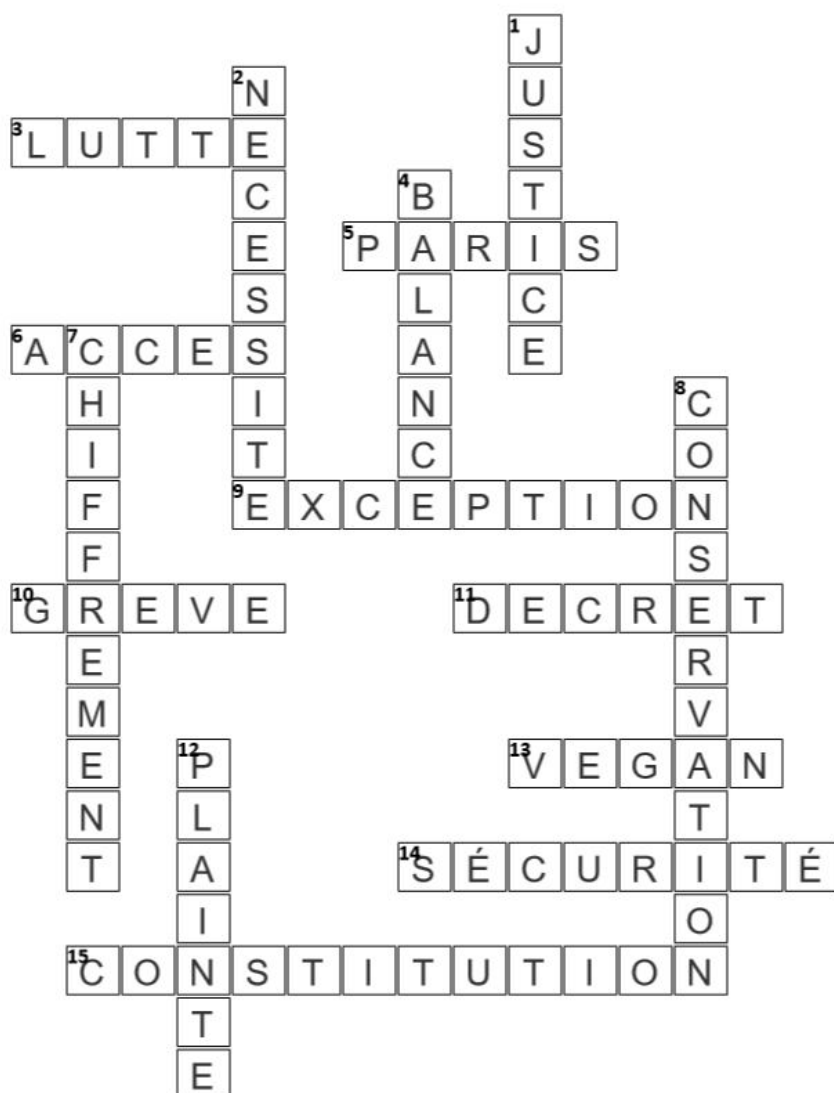
Solution pour la grille du mois de novembre

## Horizontal

- 3 sport de contact
- 5 additif pour certains
- 6 libre ou sur invitation
- 9 confirme la règle
- 10 moyen de pression
- 11 émis par le premier ministre
- 13 ami des bêtes
- 14 empêche de tirer
- 15 partie d'un bloc de textes

## Vertical

- 1 représentée par Thémis
- 2 mère du passé, du présent et du futur
- 4 signe d'air et d'équilibre
- 7 souvent confondu avec le cryptage
- 8 synonyme de sauvegarde
- 12 auprès de la police ou du procureur





---

## SUPPLEMENT JEUX

Mots cachés sur le thème de la crise sanitaire

Les mots peuvent être horizontaux, verticaux ou en diagonale, bon courage !

3 lettres : gel - loi

4 lettres : test - zone

5 lettres : covid - passe - quota

6 lettres : centre - masque - vaccin

7 lettres : hôpital

9 lettres : contrôles - couvrefeu

11 lettres : confinement - télétravail

13 lettres : manifestation

X	Q	G	J	A	M	G	P	O	I	W	X	G	C
W	M	I	P	C	A	Z	E	H	M	T	E	S	T
T	V	D	O	O	N	M	C	L	L	E	C	Q	C
E	X	G	N	U	I	A	E	D	H	P	C	U	B
L	U	C	V	V	F	S	N	Y	O	A	O	O	D
E	U	O	A	R	E	Q	T	C	P	S	N	T	H
T	I	V	C	E	S	U	R	O	I	S	F	A	D
R	V	I	C	F	T	E	E	N	T	E	I	K	O
A	M	D	I	E	A	A	E	T	A	X	N	F	G
V	U	Y	N	U	T	S	R	R	L	H	E	R	Z
A	Y	E	X	K	I	F	M	O	G	M	M	M	M
I	O	N	H	Y	O	X	A	L	O	I	E	R	M
L	L	X	H	N	N	A	R	E	T	C	N	W	N
O	T	O	W	Z	O	N	E	S	H	M	T	U	K

---

## SUPPLEMENT JEUX

4 images 1 mot

Saurez-vous retrouver le mot qui se cache derrière ces images ?



5 lettres : \_ \_ \_ \_ \_